

MESSAGE URGENT : EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Bulletin interne de prévision régionale à destination des préfets et membres des comités d'experts

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté

Bulletin émis le : 22/02/18

Date de début de l'épisode : 22/02/2018

Situation :

*Un dépassement du seuil d'information et de recommandations aux particules en suspension est prévu pour aujourd'hui jeudi 22 février 2018 sur tous les départements de la région Centre-Val de Loire. La situation devrait perdurer dans les prochains jours engendrant un déclenchement de la procédure d'alerte par persistance à partir de demain vendredi 23 février 2018.
Cette situation est due à des conditions anticycloniques stables et persistantes sur la moitié nord de la France.*

Niveaux de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher (18) Arrêté n°2017-1-1489 du 28 novembre 2017	PM10	> seuil information et recommandation	> seuil information et recommandation	Information et recommandation	Alerte par persistance
Eure-et-Loir (28) Arrêté Préf-CABINET-SIDPC 17/11/01 du 24 novembre	PM10	> seuil information et recommandation	> seuil information et recommandation	Information et recommandation	Alerte par persistance
Indre (36) Arrêté du 06 décembre 2017	PM10	> seuil information et recommandation	> seuil information et recommandation	Information et recommandation	Alerte par persistance
Indre-et-Loire (37) Arrêté du 27 décembre 2017	PM10	> seuil information et recommandation	> seuil information et recommandation	Information et recommandation	Alerte par persistance
Loir-et-Cher (41) Arrêté n°41-2017-11-16-002 du 16 novembre 2017	PM10	> seuil information et recommandation	> seuil information et recommandation	Information et recommandation	Alerte par persistance
Loiret (45) Arrêté du 16 novembre 2017	PM10	> seuil information et recommandation	> seuil information et recommandation	Information et recommandation	Alerte par persistance

NOTA :

- Ce bulletin doit être interprété selon l'arrêté préfectoral relatif aux épisodes de pollution atmosphérique
- Ce bulletin est régional : bien repérer les lignes de votre département pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par :

C. ROBIN

Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau :

Corinne ROBIN (06-84-96-31-62), alerte-qualite-air@ligair.fr